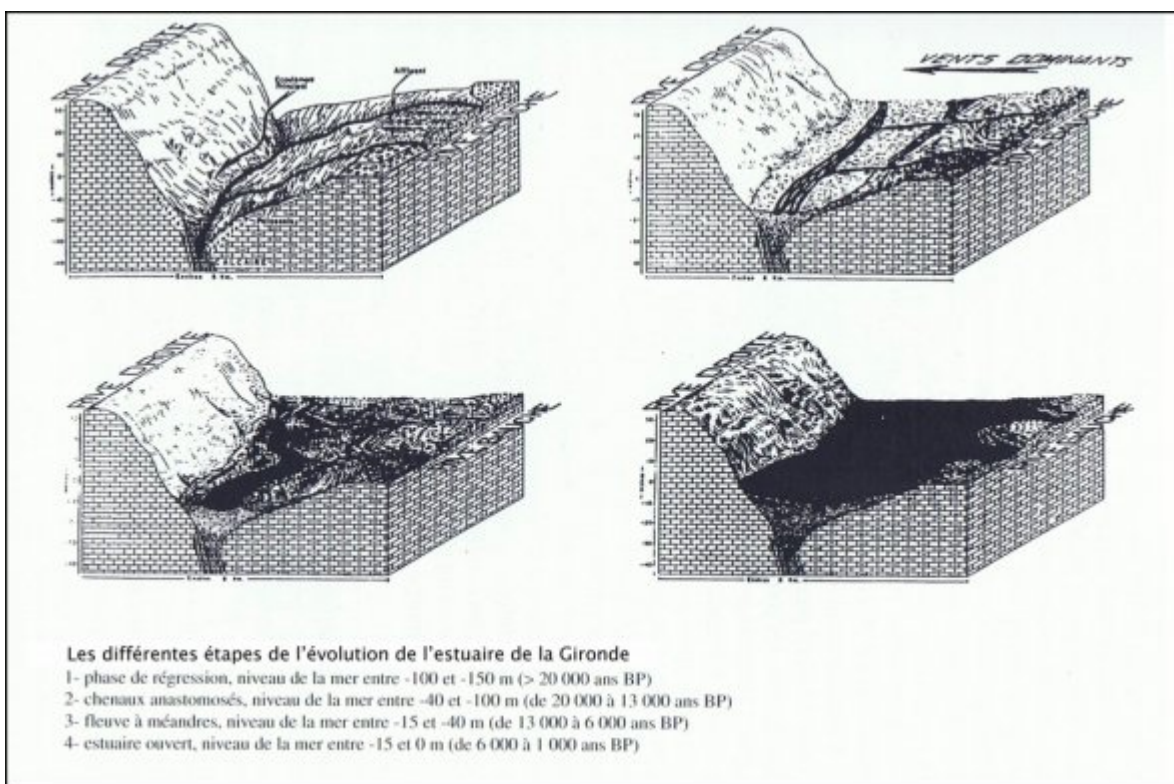


### 3 - Les marais de l'Estuaire de la Gironde

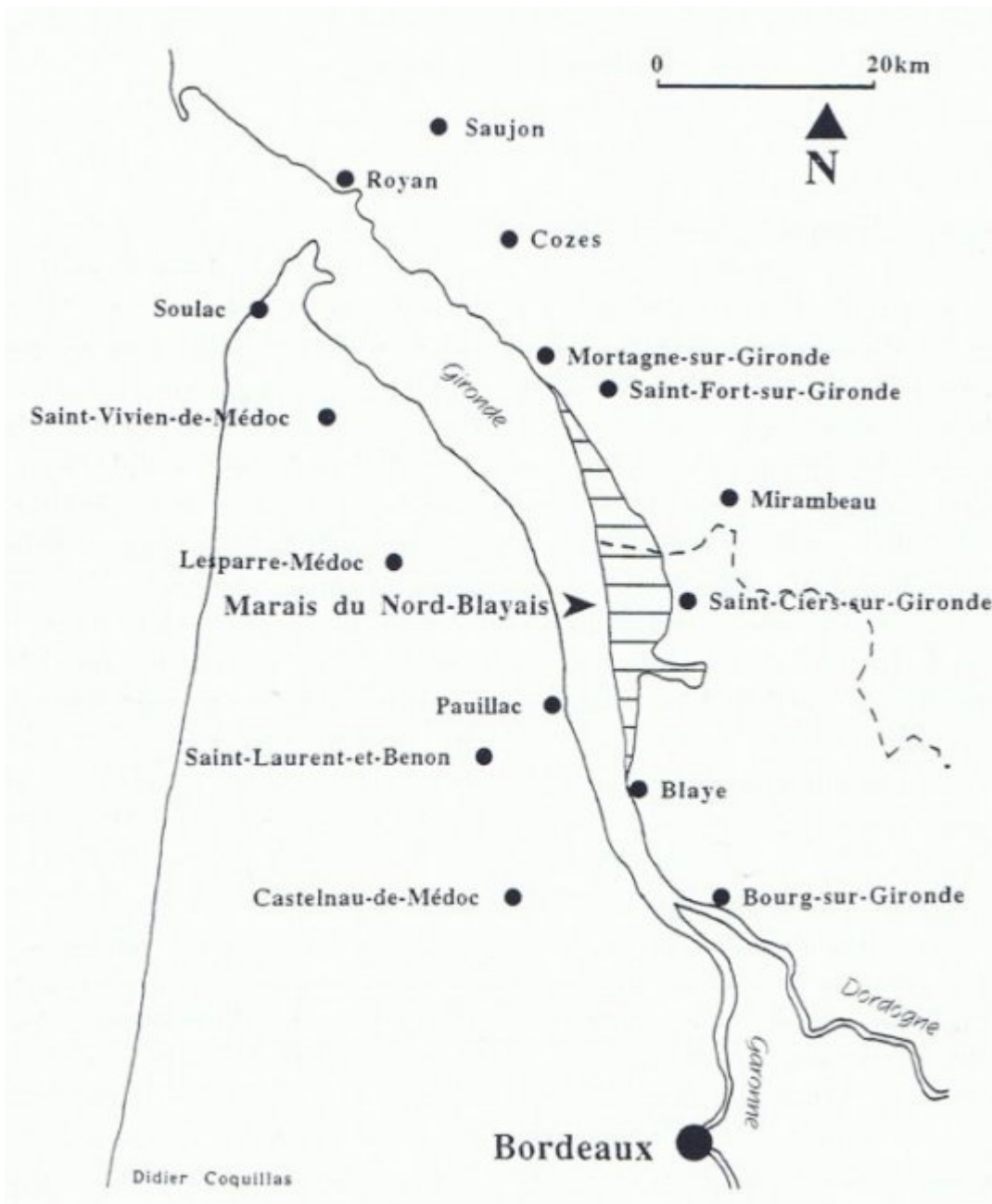
Les rives de l'estuaire de la Gironde et des extrémités inférieures de la Dordogne et de la Garonne sont bordées de terres basses, en majeure partie situées en dessous du niveau des plus hautes marées. Longtemps marécageuses, ces terres ont été progressivement colonisées par l'homme, puis annexées au continent par de gigantesques travaux de drainage, réalisés aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, visant à en affecter les sols à un usage agricole. Pour autant, l'océan y maintient sa contrainte en rythmant les cadences de l'écoulement des eaux ou en submergeant épisodiquement les digues, comme cela a été le cas lors de la marée tempête de décembre 1999. L'élévation du niveau de l'océan, consécutive au changement climatique, apparaît ainsi comme une menace nouvelle susceptible de remettre en cause l'existence des marais. L'adoption ici d'un point de vue de longue durée conduit à penser en termes de cycles et à relativiser les menaces actuelles qui ne sont jamais qu'un des nombreux épisodes d'une relation complexe et mouvante entre les sociétés et ces lieux et milieux.

L'estuaire de la Gironde connaît, avec la remontée progressive du niveau de l'océan qui suit la fin de la dernière glaciation, il y a environ 14000 ans, différents stades de remplissage et donc différents régimes hydrologiques, depuis le petit cours d'eau encaissé au régime torrentiel jusqu'au grand bras de mer rectiligne que nous connaissons aujourd'hui.



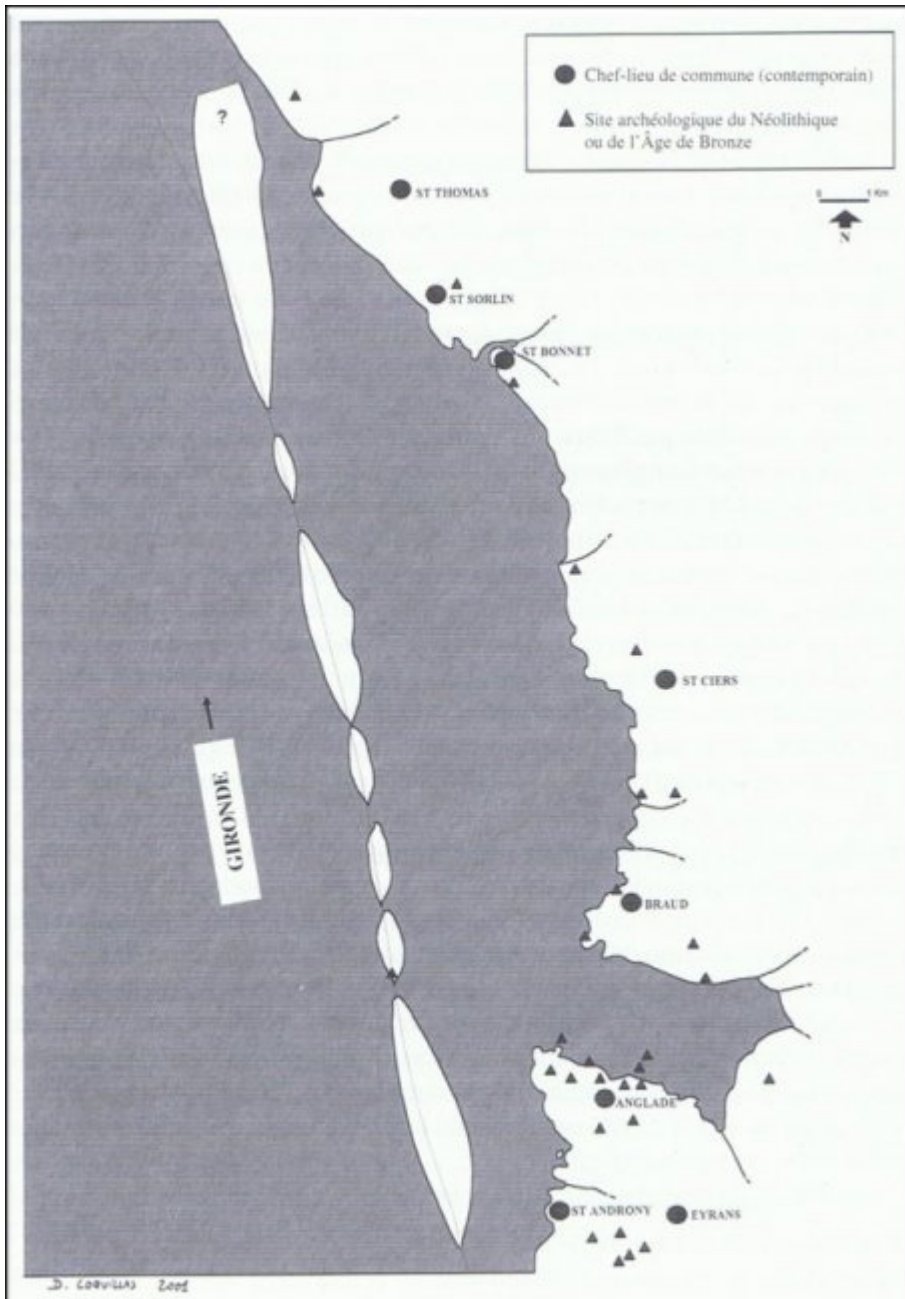
Les différentes étapes de l'évolution de l'estuaire de la Gironde, d'après COQUILLAS (D.), « Approche diachronique et évolution des marais de la rive droite de la Gironde », *æstuarina*, 2004, 5, p. 151. Source : IGBA  
crédits : Didier Coquillas

Chaque variation transgressive du niveau marin et le comblement sédimentaire qu'il entraîne provoque des transformations irréversibles dont l'une des manifestations est la formation, en arrière du bourrelet alluvial formé par les crues débordantes du fleuve, d'immenses dépressions marécageuses. L'histoire des populations de l'estuaire de la Gironde est, depuis l'époque préhistorique, indissociablement liée à ces transgressions marines et à la submersion des terres basses avec lesquelles elles ont dû composer.



Contexte régional des marais du Blayais.  
 crédits : Didier Coquillas

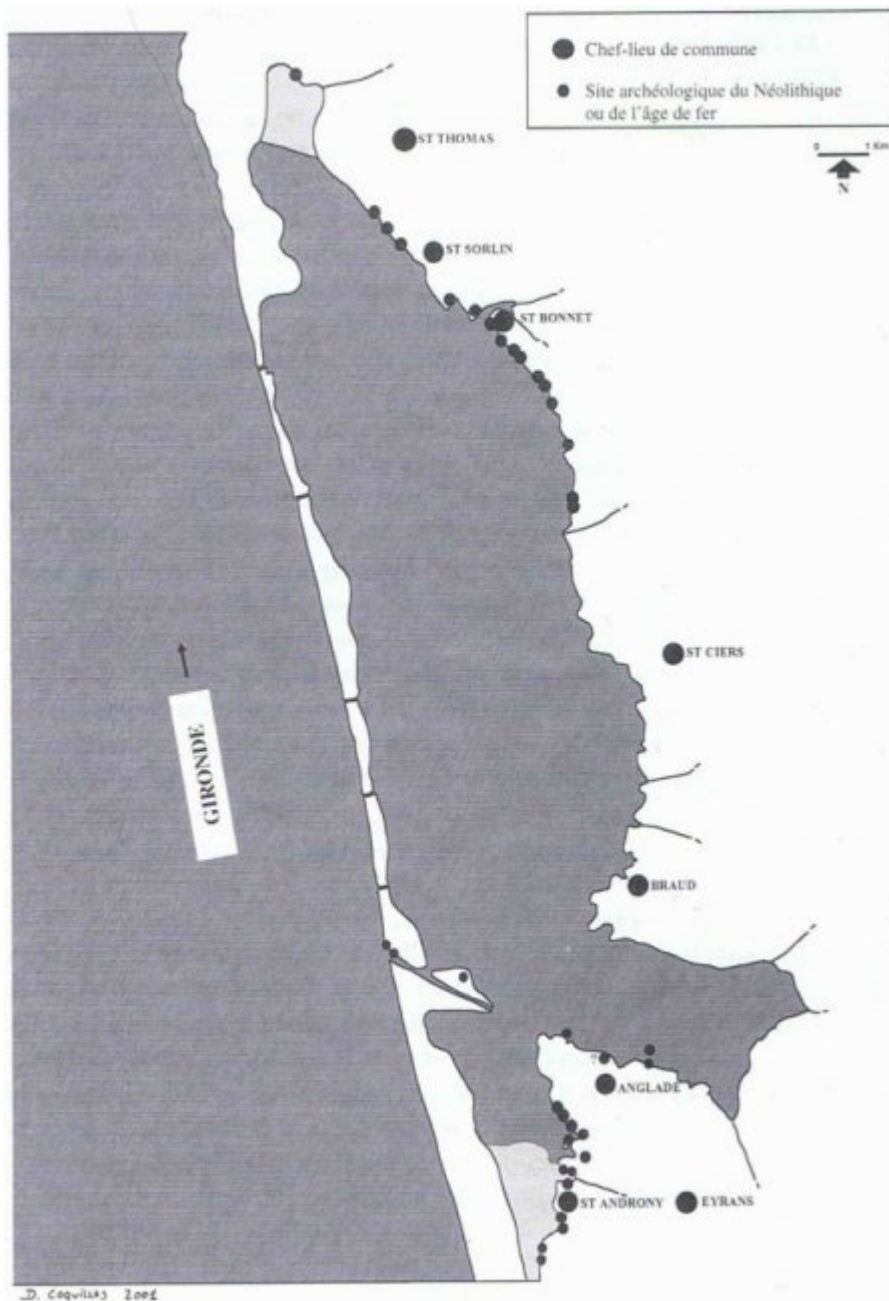
C'est actuellement pour le marais du Blayais, entre Blaye et Mortagne-sur-Gironde, sur la rive droite de la Gironde, que cette relation des hommes aux lieux et milieux peut être appréhendée avec le moins d'imprécision, en raison de travaux de recherche récents croisant données archéologiques, historiques et géologiques [1]. La formation de ce marais est liée à l'apparition, approximativement vers 5000 ans avant J.-C., au point de cisaillement des courants contraires qui parcourent l'estuaire, d'un chapelet d'îles, de bancs de sable et de vase, qui vont progressivement se rejoindre pour former une ligne continue, isolant puis condamnant bientôt le *chenal* primitif de la rive droite, qui se transforme alors progressivement en une immense dépression marécageuse. Véritable mer intérieure, parcourue par les eaux des rivières de l'arrière-pays qui s'épanchent dans l'estuaire, mais également baignée par les hautes marées qui pénètrent par les étiers, ces points bas du bourrelet alluvial qui correspondent aux zones de contacts des anciennes îles, cette grande dépression offre alors des conditions de vie particulièrement attrayantes pour l'homme, en raison de la richesse de sa faune et de sa flore. Dès la fin du Néolithique (vers 3500 avant J.-C.), les bordures du marais sont ainsi déjà densément occupées, tandis que certains secteurs, suffisamment exondés, permettent une première conquête de l'intérieur de la cuvette.



Essai de reconstitution des rivages de la rive droite de l'estuaire de la Gironde entre le Mésolithique et l'âge du Bronze, d'après COQUILLAS (D.), « Approche diachronique et évolution des marais de la rive droite de la Gironde », *æstuarina*, 2004, 5, p. 153.

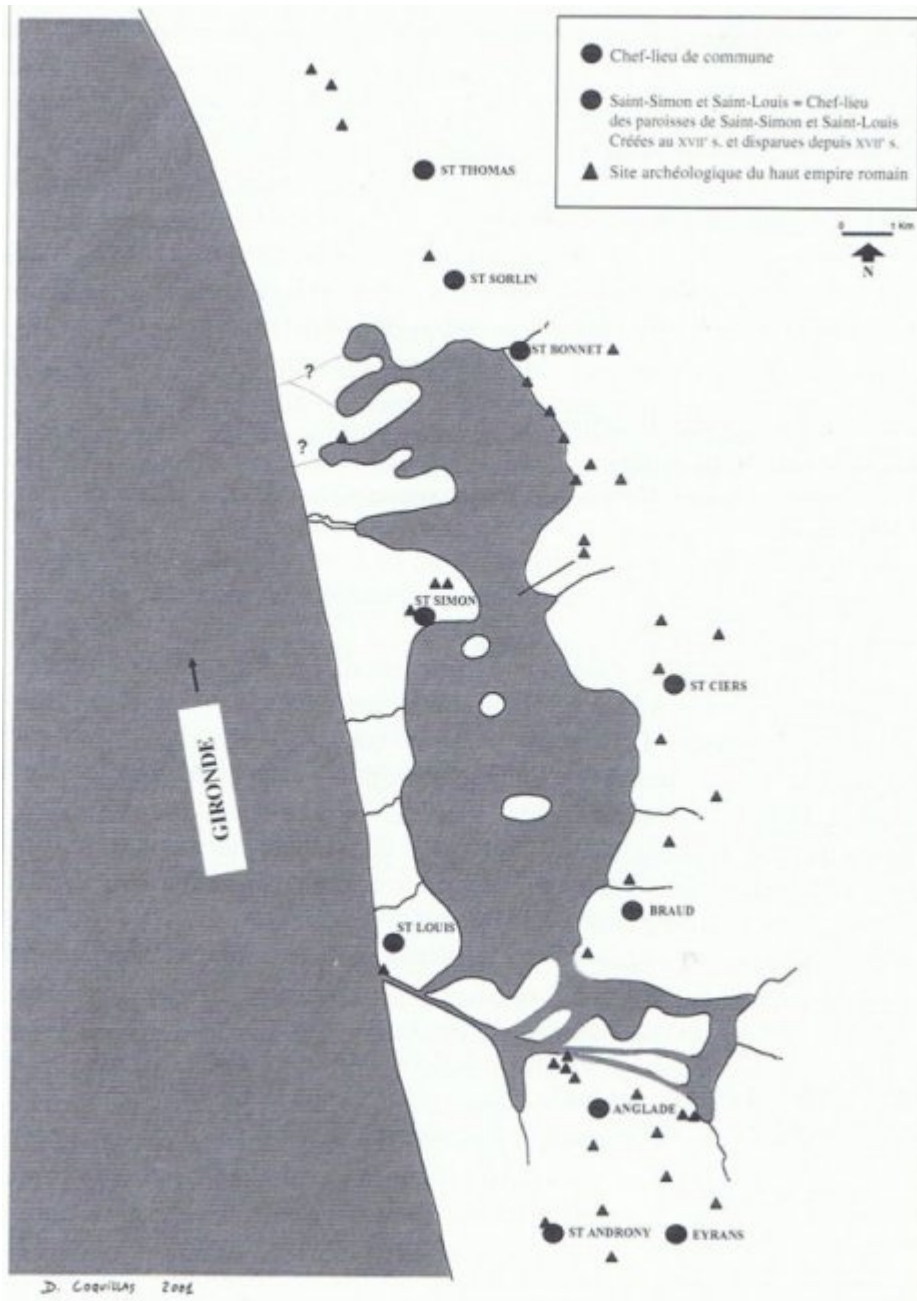
crédits : Didier Coquillas

Celle-ci sera comblée avant la fin du Néolithique, se transformant en tourbière sur toute sa superficie (entre 3500 ans et 2000 ans avant J.-C.). Ce contexte d'occupation évolue radicalement à partir de la fin de l'âge du Bronze (vers 1000 avant J.-C.) et jusqu'à la fin du premier âge du Fer (vers 500 avant J.-C.). Une nouvelle transgression se produit, submergeant à nouveau le marais qui, sous plus de 2 mètres d'eau, se retrouve soumis aux influences marines de l'estuaire. L'occupation des bordures de l'étang est alors très dense, aucun site n'étant toutefois antérieur au début du deuxième âge du Fer (VIe-Ve siècles), ce qui coïncide assez bien avec la datation de la remontée du niveau marin. La plupart des vestiges découverts se rattachent alors à l'exploitation du sel (une trentaine de sites) et se situent à une altitude toujours comprise entre 2,5 et 3 mètres NGF.



Essai de reconstitution des rivages de la rive droite de l'estuaire de la Gironde au cours du deuxième âge du Fer, d'après COQUILLAS (D.), « Approche diachronique et évolution des marais de la rive droite de la Gironde », *æstuarina*, 2004, 5, p. 156. crédits : Didier Coquillas

Cette observation permet de supposer que le trait de côte, lors des épisodes de Hautes Mers de Vives Eaux, se situait alors légèrement au-dessus de 2,5 mètres, ce qui correspondrait, compte tenu de l'évolution postérieure de la lagune, à l'altitude maximale que l'océan ait atteint depuis la dernière glaciation. Avec l'Antiquité, la nature de l'occupation évolue. Des habitats, souvent modestes, se rencontrent sur le rivage, à l'abri des inondations, mais aussi en plain marais (à une altitude moyenne de 2 mètres), ce qui prouve que les conditions ont déjà changé depuis la fin du deuxième âge du Fer et que la cuvette est en voie de comblement sédimentaire. La ligne de rivage envisageable pour cette époque a nettement reculé et la surface de la « mer intérieure », considérablement diminué.



Essai de reconstitution des rivages de la rive droite de l'estuaire de la Gironde au cours du Haut-Empire romain, d'après COQUILLAS (D.), « Approche diachronique et évolution des marais de la rive droite de la Gironde », *æstuarina*, 2004, 5, p. 159. crédits : Didier Coquillas

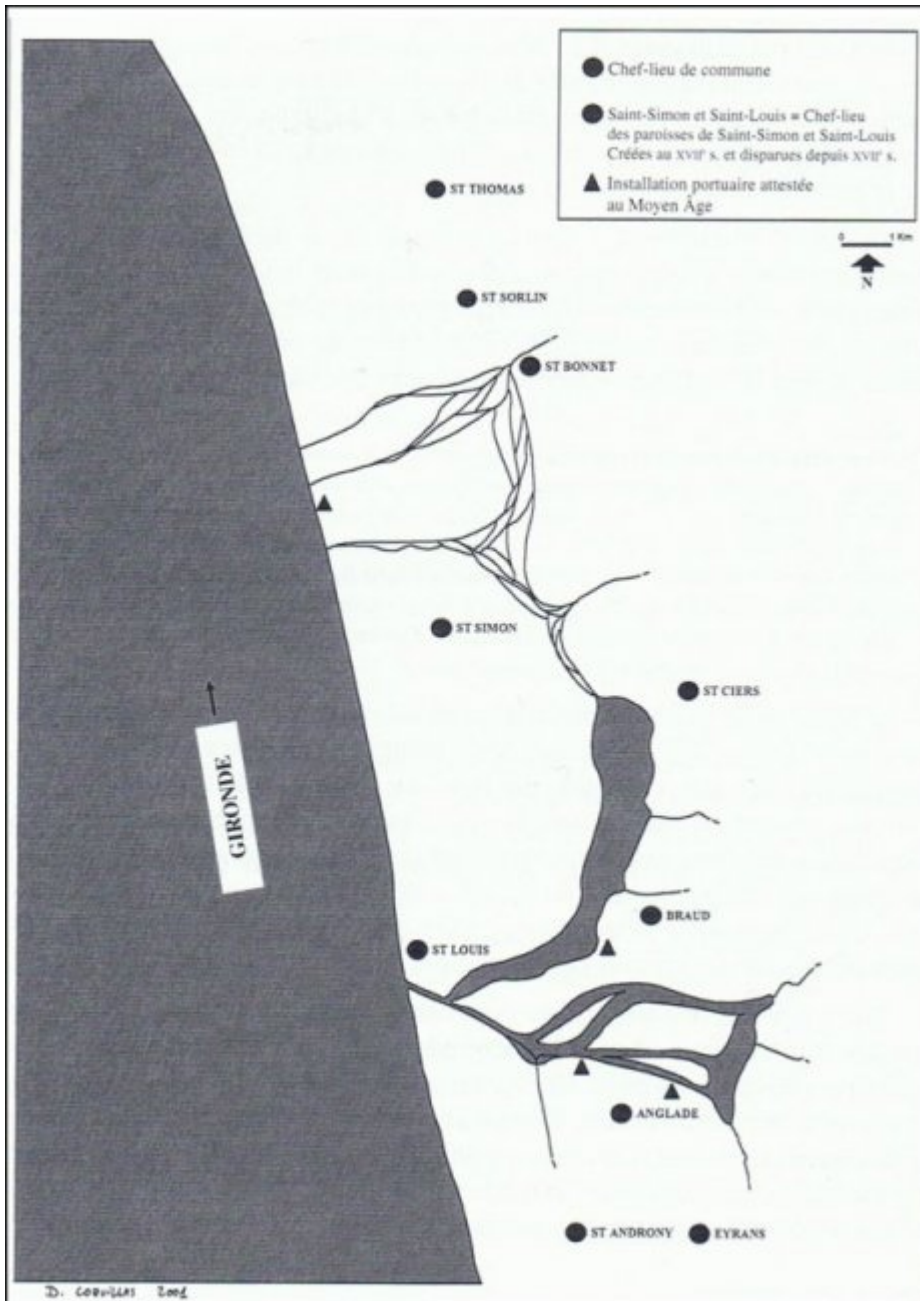
L'exploitation du sel se poursuit, mais c'est surtout le développement de l'activité portuaire qui constitue le fait le plus remarquable. Un « chemin », constitué de l'empilement de débris divers (pierres, tuiles à rebords et surtout tessons de céramiques provenant des ateliers de potiers gallo-romains du sud de la Saintonge), traverse le marais dans le sens nord-est/sud-ouest, reliant la terre ferme au rivage de l'époque, à 1200 mètres environ de là.



Le « chemin » gallo-romain reliant la terre ferme au hauteur de Troquereau-Les noyers (Saint-Bonnet-sur-Gironde, Charente-Maritime) au rivage de l'époque (milieu 1er siècle après J.-C./fin du premier tiers du IIe siècle après J.-C.) au niveau du lieu-dit La Melonne (Saint-Ciers-sur-Gironde, Gironde), d'après une image satellitaire (source Google Earth). crédits : Cédric Lavigne

La grande homogénéité de ces céramiques permet de dater cette structure (quai, môle d'accostage, jetée ?) entre le début de la deuxième moitié du 1er siècle et la fin du premier tiers du IIe siècle après J.-C. Son but est alors de permettre d'embarquer sur des bateaux et d'exporter vers les marchés locaux (au premier rang desquels *Burdigala*/Bordeaux) toutes sortes de marchandises, ce qui prouve le rôle d'interface joué par ces marges côtières entre l'arrière pays saintongeais et l'estuaire. La seconde moitié du IIe siècle après J.-C. marque une rupture dans l'occupation du sol, si l'on en juge par la raréfaction des vestiges sur les rivages et leur complète disparition dans le marais. L'hypothèse d'une nouvelle transgression est dès lors posée. Des incrustations de coquillages sur du mobilier archéologique, ainsi que des dépôts de sédiments estuariens sur des sites exondés à l'époque précédente ont été observés et laissent, en effet, penser à une nouvelle invasion de l'eau.

Mais que dire de ces nombreux sites déjà abandonnés bien avant que l'eau ne les submerge ? D'autres facteurs d'explication sont peut-être à rechercher, mais aucune hypothèse n'emporte actuellement l'adhésion. Commence alors une longue période d'éclipse documentaire (entre le IIIe siècle et le XIe siècle) pour laquelle seuls quelques très rares sites archéologiques sont attestés sur le rivage et aucun dans le marais. Le pays a-t-il été abandonné ? À moins qu'il ne faille envisager une incapacité de la recherche actuelle à saisir les formes prises par l'occupation humaine au cours de ces siècles du Haut Moyen Age ? Sans qu'on soit davantage capable de saisir les traces matérielles de l'occupation du sol au XIe siècle, quelques textes, extraits du cartulaire de l'abbaye de Baignes, révèlent que les anciens rivages sont alors bien occupés et que le marais est déjà partiellement conquis. À Vitrezais, en bordure de l'estuaire, des maisons, des terres labourées et même des vignes sont mentionnées en 1090 dans plusieurs textes. De nombreuses abbayes sont possessionnées dans le marais ou sur ses marges (Saint-Romain de Blaye, Sainte-Marie de Pleine-Selve, Saint-Etienne de Baignes, Saint-Jean d'Angély, Saint-Martin de Savigny près de Lyon, Cluny), dont les actes des XIIe et XIIIe siècles permettent de se représenter le marais sous la forme d'un réseau d'étiars plus ou moins larges, alimentés par le flux des marais.



Essai de reconstitution des rivages de la rive droite de l'estuaire de la Gironde au cours du Moyen Âge, d'après COQUILLAS (D.), « Approche diachronique et évolution des marais de la rive droite de la Gironde », *æstuarina*, 2004, 5, p. 162.  
 crédits : Didier Coquillas

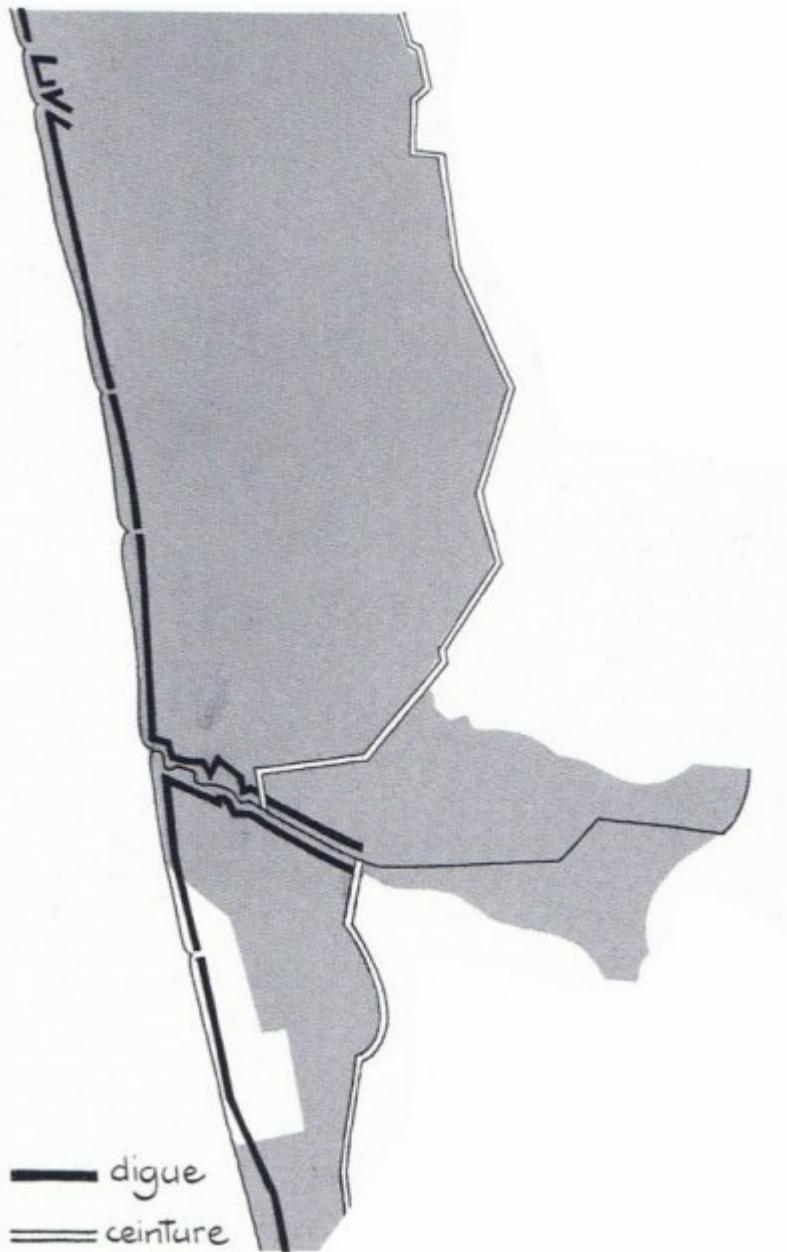
Des bateaux de bonne taille entrent encore dans l'ancien marais pour charger, aux ports de Braud et d'Anglade, des marchandises de l'arrière-pays du Blayais et de la Saintonge (bois, tonneaux, céramiques, verreries), qui seront redistribuées par l'estuaire. Au XVI<sup>e</sup> siècle, une importante population vit du marais, tirant ses revenus de la pêche, de la chasse et de l'exploitation de la Salicorne, plante nécessaire à l'obtention de la soude, utilisée dans la fabrication du verre. Des conflits d'usage apparaissent, exacerbés par l'initiative du seigneur de Pardaillan qui, en 1566, fait creuser des fossés artificiels « *destournant les eaux de leur ancien cours, tellement que les boys (bois) de ladite contaue (territoire du marais) reviennent a grandz coutstz (coût), n'ayans les habitans, au moyen faire porter leurs boys par eaue, comme faisoient auparavant (les habitants n'ayant les moyens de faire porter leur bois, comme ils le faisaient auparavant)* ». L'idée d'assécher les marais pour les convertir en labours est dans l'air. Les techniques mises au point aux Pays-Bas sont connues. L'édit d'Henri IV, du 8 avril 1599, ordonnant le dessèchement des marais et paluds, va permettre de systématiser, sur toutes les terres basses de l'estuaire de la Gironde, de la Garonne et de la Dordogne, ce processus émergent :

« *Tous les marais et paluds tant dépendant du Domaine royal que ceux appartenant aux ecclésiastiques, gens nobles et du tiers-Etat, sans exception de personne, assis et situés le long des cours de rivièere, ou ailleurs, seront desséchés et essayés [...] et [...] rendus propres en prairies, labours et herbages [...]* ».

Un schéma de représentations, issu du cercle du pouvoir, se diffuse dans le même temps, jetant l'opprobre sur ces milieux et

leurs habitants, permettant ainsi de justifier les projets d'assèchement. Au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, le Duc de Saint-Simon, qui envisage de dessécher le marais du Blayais, les décrit ainsi dans ces termes : « *pastis, herbages, pacages, bois, vergne, lande, friches et autres nature de terre, inutiles, vacantes, noyées, inondées et inaccessibles la plus grande partie de l'année* ». Plus lyrique, l'archevêque de Bordeaux les voit comme un « *repaire de brigands, une caverne de serpents, de loups et de renards, un réceptacle de bêtes sauvages, une souche d'épines, de ronces et d'aiguilles* » [2]. L'édit d'Henry IV incitant au dessèchement des marais, il reste aux seigneurs tentés par l'entreprise à arracher aux habitants leurs vieux droits d'usage sur ces lieux, qui s'opposent à leur lotissement et à leur mise en culture. Dans le cas du marais du Blayais, le Duc de Saint-Simon engage un homme de main, Pierre Lanquet, qui fait arpenter *comtau* et *palus* à l'automne 1646 et convoque les ayants droits dans l'ordre traditionnel « *abbés, gens nobles, clercs, bourgeois et tous autres habitants de la châtellenie de Blaye* ». Aux religieux, gentilshommes et officiers de la place de Blaye, il propose de renoncer à leurs droits coutumiers contre des terres à prendre dans la future zone desséchée. Aux autres habitants, il offre de conserver l'usage des 7000 journaux de landes s'étendant d'Étauliers à Saugon, d'être exemptés de toute redevance liée à la *comtau* et d'être prioritaire sur les étrangers pour l'acquisition des terres dans le marais desséché. D'autres arguments sont avancés auprès du roi et de son conseil : « *palu et Comtau étant desséchés pourraient être mis en bonne nature de terre labourable, bois et pâturage qui apporteraient un grand profit à toute la province* ». Il promet également d'y faire bâtir « des villages, métairies et hameaux qui embelliront la dite province » et surtout de verser au roi une redevance double de celle que les habitants versaient jusqu'alors au roi... C'est ainsi que le 27 mars 1647, Lanquet (c'est-à-dire Saint-Simon), par contrat passé avec les commissaires du roi, devient « propriétaire et seigneur incommutable » des 20000 journaux du marais du Blayais, à charge pour lui de les faire dessécher. Pour mener à bien cette opération, Saint-Simon fait appel, en 1650, à des entrepreneurs saintongeais à qui il promet 4600 journaux de terre à prendre dans le nord du marais. Pour contenir les eaux de l'estuaire et isoler la zone à dessécher des eaux de ruissellement venues de l'arrière-pays, on dresse une digue côtière de vingt kilomètres de long et on crée une « ceinture », c'est-à-dire un canal doublé d'une levée de terre, sur une longueur équivalente.



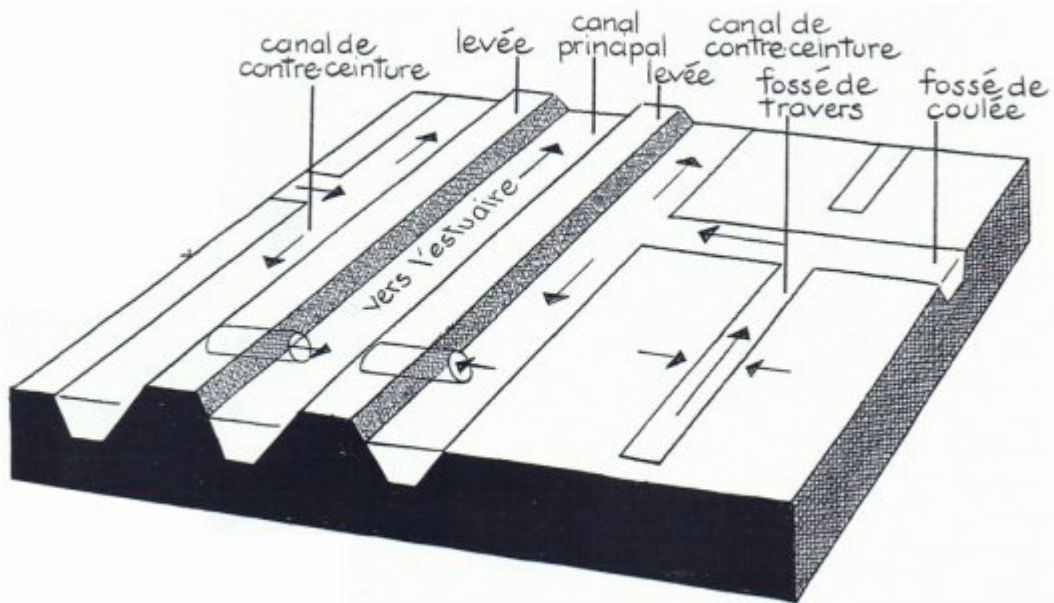


Digues et canaux de ceinture isolant le marais, d'après VIGNAU (M.), *Le Blayais, pays d'Aquitaine*, Bordeaux, 2004, p. 84.  
crédits : Cédric Lavigne

On draine, également, l'intérieur du marais au moyen d'un système géométrique de fossés (dits de travers et de coulée) et de canaux dont les principaux débouchent dans l'estuaire.

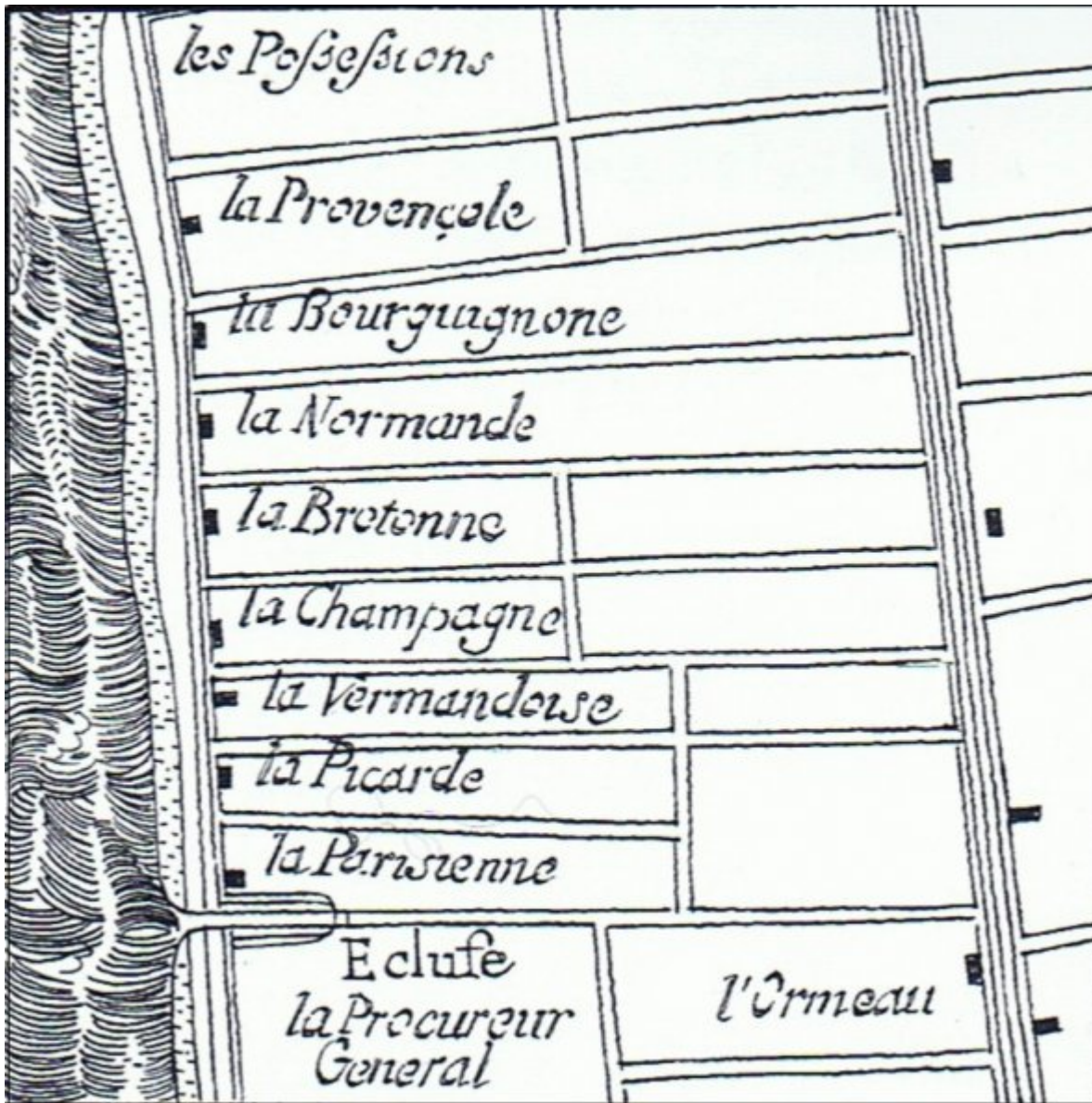


Le réseau géométrique des canaux de drainage, d'après VIGNAU (M.), Le Blayais, pays d'Aquitaine, Bordeaux, 2004, p. 85.  
crédits : Cédric Lavigne



Le système de drainage du marais, d'après VIGNAU (M.), Le Blayais, pays d'Aquitaine, Bordeaux, 2004, p. 85.  
 crédits : Cédric Lavigne

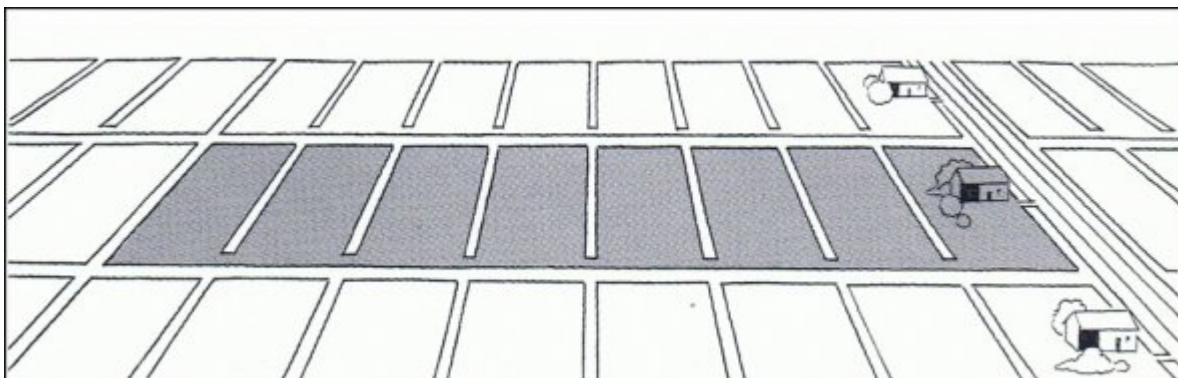
L'évacuation de l'eau est commandée par des écluses qui se ferment à marée haute, empêchant les eaux saumâtres et boueuses de la Gironde d'envahir le réseau de drainage, et s'ouvrent à marée basse, laissant s'évacuer l'eau drainée dans le fleuve (le fonctionnement d'un tel système et l'entretien des digues, écluses et canaux conduiront à la création d'un syndicat dès les années 1654-58).



L'habitat du marais d'après la carte de Belleyme (croquis), d'après VIGNAU (M.), Le Blayais, pays d'Aquitaine, Bordeaux, 2004, p. 87.

crédits : Cédric Lavigne

À l'intérieur du marais, l'habitat est extrêmement dispersé, échelonné le long des voies, et les lots (appelé « pans ») des métayers tous de même dimension, soit 800 ou 1600 mètres de long sur 100 ou 200 mètres de large.



Le système de lotissement du marais par « pans », unité divisionnaire mesurant de 800 à 1600 mètres de long pour 100 à 200 mètres de large, d'après VIGNAU (M.), Le Blayais, pays d'Aquitaine, Bordeaux, 2004, p. 87.

crédits : Cédric Lavigne

Les terres conquises sont vouées à l'élevage et à la culture (seigle et maïs, appelé « bled d'Espagne », et sur les meilleurs terres, du froment). Depuis les années 1970, l'agriculture traditionnelle du marais tend à disparaître. Les crises successives des filières de production de lait et de viande de boucherie ont conduit à l'abandon progressif de l'élevage. Les parcelles abandonnées retournent à l'état sauvage, pour les unes, ou sont converties en labour voués majoritairement à la culture du maïs, pour les autres. Ces nouvelles pratiques génèrent de profondes modifications du milieu : l'absence d'entretien du réseau de drainage conduit à son envasement et compromet les cultures voisines, tandis que l'irrigation des cultures intensives accentue la hausse du taux de salinité par des prélèvements excessifs dans les nappes phréatiques. L'eau risque ainsi de devenir impropre à l'agriculture. Mais ce sont l'érosion et la destruction des rivages de l'estuaire provoquée par l'élévation du niveau des eaux, en lien avec le changement climatique, qui constituent la menace la plus sérieuse pour l'avenir du marais. Partout, le bourrelet alluvial est attaqué et recule, ce qui, compte tenu de son rôle de digue naturelle, fait craindre un ennoiment complet du marais et le retour de ces terres à l'estuaire.



« un scénario inquiétant », article du journal Sud-Ouest, édition du samedi 28 mars 2009.  
crédits : Sud Ouest

Après des millénaires d'occupation et un effort de conquête récent que l'on croyait définitif, un nouveau cycle semble s'être amorcé qui conduit à penser que l'histoire de la maîtrise de ces milieux n'est pas terminée...

Cet article est fondé sur les travaux de recherche de Didier COQUILLAS, docteur en histoire de l'Université de Bordeaux 3, parmi lesquels on peut citer :

Didier Coquillas, *Les rivages de l'Estuaire de la Gironde du Néolithique au Moyen Âge*, thèse de doctorat, Bordeaux III, 2001, 3 tomes, 4 volumes, 1990 pages.

Didier Coquillas, *Essai de reconstitution des rivages estuariens ou l'Histoire de l'évolution des marais de la rive droite de la Gironde*, Bordeaux, 2010, 66 pages.

Pour toute question ayant rapport à l'histoire des marais de l'estuaire de la Gironde, le lecteur intéressé peut prendre contact avec l'auteur à l'adresse suivante :

[coquillas\\_did@hotmail.com](mailto:coquillas_did@hotmail.com)

## Notes

[1] . COQUILLAS (D.), *Les rivages de l'estuaire de la Gironde du néolithique au Moyen Age*, thèse de Doctorat, Université de Bordeaux III, 3 tomes, 4 volumes, Bordeaux, 2001 ; COQUILLAS (D.), « Approche diachronique et évolution des marais de la rive droite de la Gironde », *æstuarina*, 2004, 5, p. 145-170.

[2] . Vignau (M.), *Le Blayais, pays d'Aquitaine (XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles)*, Bordeaux, 2004, p. 81-88.